

Révision Plan Local d'Urbanisme



PLAN DE ZONAGE la zone d'activités

5.4

- Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme le 11 avril 2017
- Arrêt du projet le 6 novembre 2018
- Dossier soumis à enquête publique du 12 mars au 11 avril 2019
- Révision du Plan Local d'Urbanisme approuvée le 20 juin 2019

ECHELLE :

1/1500

PHASE :

Approbation

en perspective
urbanisme & aménagement

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil municipal
du 20 juin 2019

approuvant la révision du
plan local d'urbanisme
de la commune de Mignières

Le Maire,

En Perspective Urbanisme et Aménagement
2 rue des Côtes - 28000 Chartres - TEL : 02 37 30 26 75 - courriel : agence@enperspective-urba.com

- Limite communale
- Limite de zone
- Ua** Zone urbaine centre bourg
- Ub** Zone urbaine périphérique de faubourg et de hameaux
- Uc** Zone urbaine récente pavillonnaire
- Ue** Zone urbaine à vocation d'équipements publics
- Uj** Zone urbaine jardins
- Ux** Zone urbaine à vocation d'activités
- AU** Zone d'urbanisation future à court terme à dominante habitat
- 1AUx** Zone d'urbanisation future à court terme à vocation d'activités
- A** Zone à vocation agricole
- N** Zone naturelle protégée pour la qualité de son environnement
- Nc** Zone naturelle destinée au cimetière
- Espaces boisés classés
- Éléments paysagers identifiés au titre de l'article L151.23 du Code de l'urbanisme
- Emplacements réservés
- Plan d'exposition aux risques naturels prévisibles
- Prélocalisation des zones humides (SAGE Loir)
- Monuments historiques AC1
- Périmètre de protection des monuments historiques AC1
- Site d'exploitation agricole en activité
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article R151.35 du Code de l'urbanisme
- Bruit 300m : fuseaux A11
- Bruit 100m : fuseaux N10

